

Le 09 mars 2023, à 18 heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL), légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil de la commune de la Membrolle-sur-Choisille, en séance ordinaire sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS, Président.

Présents :

M. Sébastien MARAIS, M. Bertrand RITOURET, Mme Hédia GHANAY, M. Emmanuel DUMENIL, Mme Régine HINET, Mme Joëlle DANIEL, M. Philippe CLEMOT, M. Michel HIRTZ, M. Christophe LOYAU-TULASNE, M. Didier THÉME, Mme Karine BARTHELEMY, Mme Caroline BOILLE, Mme Nathalie GUENAUT, M. François PILLOT (suppléant), M. Christian VRAIN (suppléant), M. Alain BASTIE (suppléant), Mme Pierrette COURVOISIER (suppléante), M. Joël MARCHAND (suppléant), M. Christopher SEBAOUN (suppléant, à partir de DEL\_02\_2023), M. Christian ROCHE (suppléant, à partir de DEL\_03\_2023).

DATE DE LA CONVOCATION

23 février 2023

DATE D'AFFICHAGE

27 février 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 33

Présents : 18

19 (à partir DEL\_02\_2023)

20 (à partir DEL\_03\_2023)

Pouvoir(s) :

M. Cédric DE OLIVEIRA a donné pouvoir à M. Sébastien MARAIS.

M. Bruno FENET a donné pouvoir à M. Emmanuel DUMENIL.

M. Gérard DAVIET a donné pouvoir à M. Bertrand RITOURET.

Mme Mélanie FORTIER a donné pouvoir à M. Christian VRAIN.

M. Benoît BARANGER a donné pouvoir à Mme Hédia GHANAY.

Absents excusés :

M. Cédric DE OLIVEIRA, M. Antoine TRYSTRAM, M. Jacques LEMAIRE, Mme Armelle AUDIN, M. Ludovic BOURDIN, M. Gérard DAVIET, Mme Céline DELAGARDE, Mme Mélanie FORTIER, M. Bruno FENET, M. Michel GILLOT, Mme Betsabée HAAS, M. Régis SALIC, Mme Axelle TREHIN, M. Grégory PODDA, M. Benoît BARANGER, Mme Pascale DELAUNAY, Mme Isabelle MELO, Mme Sylvie POINTREAU, Mme Marie-Christine DE SAINT-SALVY, M. Arnaud TURMINEL.

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe CLEMOT

**DEL\_02\_2023**

**7.1-FINANCES : Vote du Compte Administratif 2022**

Le Comité Syndical

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-10,  
Vu le Compte de Gestion 2022,  
Vu le rapport présenté,

Vu les votes : POUR : 23 CONTRE : 0, ABSTENTION : 0

(Monsieur Sébastien MARAIS, Président, absent de la salle de conseil, ne prend pas part au vote)

Décide

Article 1 : sous la présidence de Monsieur Bertrand RITOURET, Vice-Président, d'approuver le Compte Administratif 2022 du Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL) qui peut se résumer ainsi :

|                                                   |                       |
|---------------------------------------------------|-----------------------|
| Solde d'exécution de la section de fonctionnement | + 476 621,19 €        |
| Solde d'exécution de section d'investissement     | - 13 589,11 €         |
| <b>SOLDE D'EXECUTION</b>                          | <b>+ 463 032,08 €</b> |

Article 2 : d'autoriser le Président ou son représentant dûment habilité à signer tous les actes et pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Pour extrait certifié conforme  
La Membrolle-sur-Choisille, le 10 mars 2023

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,

Bertrand RITOURE

**ANVAL**

*(Syndicat Mixte des Affluents  
Nord Val de Loire)*

Siège social : Place de l'Europe  
37390 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE